



enquin futsal
organise son premier
repas dansant

LE 08 MARS 2025 À 19H00
"SALLE DES FÊTES D'ENQUIN LES MINES"

REPAS: CAPÉRO+REPAS+DESSERT

ADULTES: COUSCOUS 12€
ENFANTS: LASAGNE 8€
BOUCHERIE AUDOMAROISE

Animé par un DJ

RÉSERVATION:
DESMEDT GEOFFREY 07 67 81 71 98
FONTAINE FREDDY 06 33 09 21 64

SITE DE RÉSERVATION
HELLOASSO ENQUIN FUTSAL



Hauts-de-France
PRO-PRES

Comité des
FÊTES

l'amicale
des chasseurs
d'Enguinegatte

Samedi 15 mars

Ensemble...
nettoyons notre village

9 h
à la place d'Enguinegatte

Collation et verre
de l'amitié
un panier garni à gagner
par tirage au sort à 11h30
parmi les participants




Édito

Maire d'Enquin lez Guinegatte

Hervé DUPONT

Mesdames, messieurs

Lors de sa dernière réunion le comité syndical du Regroupement Pédagogique de l'Hermitage a décidé d'ouvrir sur des journées complètes le centre de loisirs des vacances d'été les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 18h et les mercredis de 14h à 18h.

Le centre 2025 se déroulera du 04 au 22 août. Les informations seront communiquées en temps utile à l'ensemble des parents concernés des communes d'Enquin lez Guinegatte et d'Erny St Julien.

Les travaux d'aménagement de la rue de Serny à Enguinegatte commenceront à partir du 03 mars selon le planning fourni par l'entreprise pour une durée estimée à trois mois, délai susceptible d'évoluer suivant les conditions météorologiques.

La route sera interdite à la circulation routière en journée par arrêté municipal.

L'accès aux riverains restera possible en concertation avec l'entreprise.

Lors des coulages des bordures et l'application des enrobés, des perturbations d'accès aux habitations de la rue de Serny seront à prévoir, les riverains seront directement prévenus par l'entreprise.

Les services de transport scolaire de l'arrêt de bus « Le Pilon » s'effectueront normalement sauf ceux des deux circuits du mercredi midi qui seront neutralisés avec report à

l'arrêt « La Place ».

Pour le circuit de ramassage scolaire du RPI de l'Hermitage, les arrêts « Pilon » et « La Place » sont inversés le matin, avec desserte du Pilon en premier à 8h30

Les familles des élèves concernées seront avisées individuellement par les services de la CAPSO compétente en transport scolaire.

Le ramassage des ordures ménagères de la rue de Serny pourra s'effectuer normalement.

Nous aurons une contrainte supplémentaire lorsque que le chantier atteindra l'intersection avec les rues Longue, Basse Boulogne et du Milieu, celle-ci sera gérée en temps utile et en concertation avec l'entreprise en charge des travaux.

Hervé DUPONT

Maire d'Enquin lez Guinegatte



Enquin lez Guinegatte

Thé Dansant

Organisé par
ENQUIN PAS DE DANSE

Dimanche 23 mars 2025
A la Salle des fêtes de
Enquin les Mines

De 14h30 à 18h30
Ouverture des portes à 14h

Entrée 8€
Sur place: buvette & petite restauration

Animé par **Isabelle Rogez**

Réservation souhaitée par mail:
enquinpdd@orange.fr



Les Ribouldingues Fêtent
la Saint Patrick

Soirée DJ et
Sketchs de
Théâtre

Samedi 29 Mars 2025
dès 19h

Salle des Fêtes de Enquin les Mines

Menu Adulte
Couscous Royal
Tarte au sucre
Café
18€

Menu Enfants
-de 12 ans
Couscous
Poulet - Merquez
Muffin
8€

Une boisson offerte pour toute personne
habillée d'une touche de vert

Sur réservation avant le 20 Mars
Virginie : 06.16.42.27.64
03.21.11.26.16



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

d'Enquin Lez Guinegatte
en collaboration avec la GENDARMERIE

et les communes de
Febvin Palfart et Delettes

Organisent une réunion de sensibilisation et de
prévention sur la thématique des cambriolages,
de la lutte contre les fraudes et les escroqueries
par démarchage ou via internet...

Samedi 29 MARS
Salle des fêtes d'Enguinegatte
à 10 H

**REUNION
OUVERTE A TOUS**



Enquin lez Guinegatte

www.enquinlezguinegatte.fr

mairie-enquin@orange.fr



Les échos du Conseil

Aide à l'accèsion aux primo-accédants

Rapporteur : Michèle LALOY

La CAPSO a reconduit l'aide aux primo-accédants pour l'année 2025-2026.

Cette aide s'élève à 4000 € pour les biens situés sur les communes participant à hauteur de 2000 € minimum.

Pour bénéficier de ces aides, des travaux d'un montant minimum de 4000 € HT doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment pour la fourniture, la pose et la mise en œuvre des équipements et matériaux.

Conditions d'octroi :

- Ne jamais avoir été propriétaire
- Être âgé de 30 ans au maximum
- Acheté un bien achevé avant 1948
- Acquérir un bien dans une commune participant au dispositif par un abondement de cette subvention d'un montant minimum de 2000 €.

Le conseil municipal décide de reconduire cette aide pour 2025-2026 à hauteur de 2000 € pour 4 dossiers.

Tarifs Salle des fêtes et cimetières

Rapporteur : Fabien BUIRE

Le Conseil municipal valide les tarifs de location de salles des fêtes et des concessions de cimetières.

| Type | Année | Tarifs au 01/06/2025 | | Concessions caveau | | Tarifs au 01/06/2025 |
|---|-------|----------------------|-----------------|---------------------------|------------------|----------------------|
| | | Tarifs 2024 | inflation +1,3% | ENQUIN 3,5m ² | Base 2025 lissée | |
| Columbarium | 15 | 308,06 € | 312,06 € | 15 | 153,15 € | 155,14 € |
| | 30 | 538,80 € | 545,80 € | 30 | 239,82 € | 242,94 € |
| | 50 | 722,70 € | 732,10 € | 50 | 366,03 € | 370,79 € |
| Emplacement cavurne 0,90 m ² (terrain nu) ENQUIN | 15 | 49,20 € | 49,84 € | ENQUINEGATTE 3 | Base 2025 lissée | inflation + 1,3% |
| | 30 | 84,33 € | 85,43 € | 15 | 145,24 € | 147,13 € |
| | 50 | 112,44 € | 113,90 € | 30 | 201,14 € | 203,76 € |
| Emplacement cavurne 1,20 m ² (terrain nu) ENQUIN | 15 | 64,43 € | 65,27 € | ENQUIN 5,75m ² | Base 2025 lissée | inflation + 1,3% |
| | 30 | 112,44 € | 113,90 € | 15 | 251,83 € | 255,11 € |
| | 50 | 151,11 € | 153,07 € | 30 | 392,97 € | 398,08 € |
| Cimetière ENQUINEGATTE | | | | 50 | 601,47 € | 609,29 € |
| Concession avec cave urne | 15 | 154,62 € | 156,63 € | ENQUINEGATTE 5 | Base 2025 lissée | inflation + 1,3% |
| | 30 | 231,92 € | 234,93 € | 15 | 240,00 € | 243,12 € |
| | 50 | 370,13 € | 374,94 € | 30 | 330,16 € | 334,45 € |
| | | | | 50 | 494,40 € | 500,83 € |

Réunion du 06 Février 2025

Participation SIDEN-SIAN

Rapporteur : Fabien BUIRE

Le rapporteur rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a transféré par délibération N°2022-54 du 13/12/2022 sa compétence Défense contre l'incendie (DECI) au SIDEN-SIAN.

Notre adhésion a été actée par arrêté interdépartemental au 1^{er} janvier 2024

Le montant de la cotisation s'élève à 5 € par habitant au 01/01/2025 soit 8 160 €

Le comité syndical du SIDEN SIAN a décidé de mettre en place la possibilité de fiscalisation de notre contribution : les services fiscaux se chargent de récupérer la cotisation auprès des habitants.

La commune peut refuser cette fiscalisation et financer la cotisation par le biais de son budget communal.

Le conseil municipal accepte de financer la cotisation par le biais du budget communal.



| 2026 | |
|-----------------------------|--------------|
| TARIF 2025 + 1,3% inflation | |
| Enquin | Enguinegatte |
| 303 € | 228 € |
| 573 € | 431 € |

| Repas | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Habitants de la commune | 2 jours | 303 € | 228 € |
| Habitants hors commune | 2 jours | 573 € | 431 € |
| Vin d'honneur (mariage uniquement) 1/2 journée | | | |
| Habitants de la commune | | 166 € | 126 € |
| Habitants hors commune | | 277 € | 207 € |
| Association loi 1901 à but non lucratif hors commune et hors réveillon | | | |
| | | 372 € | 280 € |
| Association loi 1901 du lundi au jeudi | | 158 € | 120 € |
| Entité professionnelle du lundi au jeudi | | 199 € | 149 € |
| Sortie d'enterrement | | 59 € | 59 € |
| Associations communales sous réserve contrat location | | gratuit | gratuit |

Epannage des boues station d'épuration de Saint-Omer

Rapporteur : Martine NOEL BULOT

Le conseil municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation formulée par la Communauté d'agglomération de Saint-Omer dans le cadre de l'extension du plan d'épandage des boues déshydratées issues de la station d'épuration de Saint-Omer. Sur notre commune 4.64 hectares doivent être intégrés au plan d'épandage des boues déshydratées issues de la station d'épuration de Saint-Omer.

Après avoir pris connaissance des éléments techniques du dossier, le conseil municipal se prononce à 7 voix contre, 5 abstentions et 8 voix pour l'extension du plan d'épandage des boues.



Inscriptions scolaires

Chers parents,

Si votre enfant est concerné par une nouvelle inscription, je vous demande de m'informer par mail ce.0622961g@ac-lille.fr en précisant :

Le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant

Le nom, adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone des parents

Suite à votre demande d'inscription, une fiche de renseignements vous sera transmise par mail ainsi qu'une liste de documents complémentaires à fournir. Pour rappel, il est inutile de réinscrire un enfant déjà scolarisé à l'école du RPC.

L'instruction scolaire pour la rentrée en septembre 2025 est obligatoire pour les enfants nés en 2022.

Tous les enfants nés en 2023 et ayant 2 ans à la date de la rentrée scolaire sont susceptibles d'être inscrits, dans la limite des places disponibles (en fonction des effectifs et des possibilités d'accueil). Il s'agit dans ce cas, d'une démarche de pré-inscription.

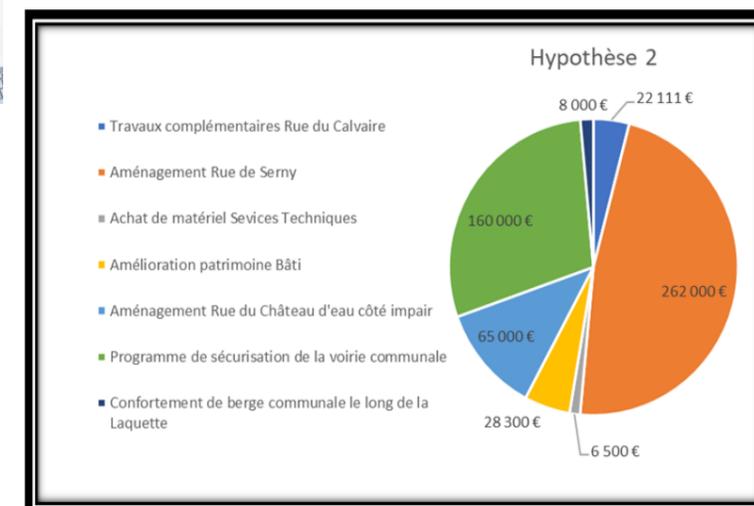
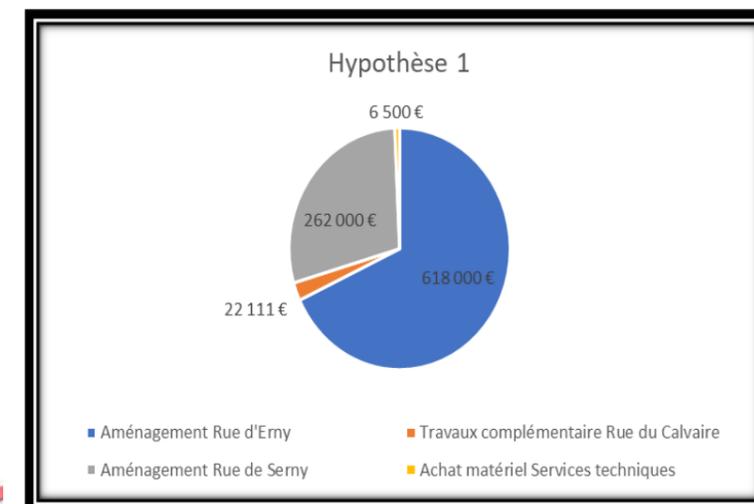
Les familles extérieures aux communes d'Enquin lez Guinegatte et d'Erny Saint Julien doivent, avant l'inscription, obtenir l'autorisation de M. le Président du RPI (à la mairie d'Enquin mairie-enquin@orange.fr).

Cordialement, **La directrice S.DUPONT.**

Investissements 2025

Rapporteur : Hervé DUPONT

Pour les travaux d'investissements 2025, deux hypothèses sont prévues, et ce en fonction que le projet d'aménagement de la rue d'Erny soit retenu par les services du département propriétaire de la voirie.



Le conseil municipal valide à l'unanimité ces travaux selon les différentes hypothèses, le détail des opérations retenues et des plans de financement seront détaillés et expliqués après le vote du budget communal en avril 2025

Infos

Orange nous informe qu'il recherche une zone d'implantation pour une installation radioélectrique dans la commune. Nous leur avons demandé dans le cas de résultat positif de nous transmettre en toute transparence toutes les informations nécessaires et légales afin d'en informer la population.